

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE



**REVUE SEMESTRIELLE
ISSN/1819-0650**

N°34 - Juin - 2024



**Editions Universitaires
de Côte d'Ivoire**

REVUE publiée par l'UFR CRIMINOLOGIE-Université Félix Houphouët Boigny de Cocody/Abidjan

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE

N°34 – Juin 2024

ISSN/ 1819-0650

ADMINISTRATION

DIRECTEURS SCIENTIFIQUES : Pr. Alain SISSOKO
(Responsable pédagogique de l'UFR Criminologie),
Pr. Raymond KOUDOU Kessié (Responsable scientifique de
l'UFR Criminologie).

COMITÉ SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE :

Pr. Alain SISSOKO, Sociologue - UFR Criminologie ;
Pr. Raymond KOUDOU Kessié, Psychologue - UFR
Criminologie ;
Pr. Mélédje DJEDJERO, Droit - UFR des Sciences Juridiques,
Administratives et Politiques ;
Dr. Bourahima GBANÉ, Droit - UFR des Sciences Juridiques,
Administratives et Politiques ;
Pr. Opadou KOUDOU, Psychologue - ENS d'Abidjan ;
Pr. Alphonse YAPI Diahou, Géographe - ENS d'Abidjan ;
Pr. Robert CARIO, Criminologue - Université de Pau et des
pays de l'Adour-France ;
Pr. Maurice CUSSON, Criminologue - Université de Montréal.

DIRECTEUR DE PUBLICATION: Pr. Opadou KOUDOU,
ENS d'Abidjan.

SECRETARIAT DE REDACTION :

Dr. Lucie Koko N'GORAN, Maître de Conférences, UFR Criminologie, Université Félix
Houphouët Boigny, [ngorankokoluci@yahoo.fr.](mailto:ngorankokoluci@yahoo.fr),

ADRESSE : Revue africaine de Criminologie UFR Criminologie

www.rirep.org

Tél : 05 09 92 60 / 05 00 80 46 / 07 08 55 61

BP V 34 UNIVERSITÉ F. H. B. de Cocody

Revue Africaine de Criminologie N° 34 – Juin 2024

ÉDITEUR : *Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)*. Université F. H. B.
de cocody,
BP V 34.

educiadj@yahoo.fr www.educiadj@yahoo.fr

© ; Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI)

Dépôt légal : Édition N° 3557, Septembre 1994.

ABONNEMENT ET VENTE

Abonnement à la revue : parution semestrielle.

Les abonnements partent de Janvier à Décembre (1) an pour
deux (2) numéros

	ABONNEMENT	VENTE
Côte d'Ivoire	10 000 FCFA	5 000 FCFA / N°
Afrique occidentale	12 000 FCFA	6 000 FCFA / N°
Ailleurs en Afrique	14 000 FCFA	7 000 FCFA / N°
Europe et autre	17 000 FCFA	9 000 FCFA / N°

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

1. Auteur 1, Auteur 2

Institution de rattachement

Adresse postale

Adresse électronique

2. Présentation

Le corps de texte est composé en Times New Roman 12, avec un interligne simple ne dépassant pas vingt (20) pages bibliographie y comprise. Un espace de six points est défini après chaque paragraphe, aucun avant. Le style correspondant à un style « normal ». Les paragraphes sont justifiés.

3. Format

La première page du texte propose : un titre ; éventuellement un sous-titre ; le nom du ou des auteurs, ainsi que la mention de leur appartenance institutionnelle, de leur adresse et d'une adresse électronique de contact pour chacun d'entre eux ; un résumé du texte en Times New Roman 11.

3.1 Marges et format

Les marges sont définies de la manière suivante :

– Gauche, Droite, Haut & bas : 2 cm

– Executive (18,415 x 26,67)

4. Figures et tableaux

Les figures, illustrations et tableaux doivent être incorporés au texte. Les figures et illustrations sont numérotées de 1 à n à l'intérieur de l'article, les tableaux également. Des légendes explicites les accompagnent, composées en Times corps 10 justifiées, sans alinéa, Figure x en romain gras suivi d'un point gras, texte en italique maigre.

5. Soumission des textes

Les textes doivent parvenir à la rédaction sous forme de fichier électronique (en format Word ou RTF) envoyé à rac@rirep.org ou racirep@gmail.com. Un accusé de réception électronique suivra la réception du document

6. Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

6.1. Liste des références (Bibliographie)

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références " en Times New Roman 11.

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

6.2. Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

6.3. Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227- 238.

Chapitre d'un livre.

Lasvergnes, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B.

Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques

1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006,

<http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL. Ex.: APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006, <http://www.apastyle.org/elecgeneral.html>.

NB : Les opinions exprimées dans les articles n'engagent que leurs auteurs; la reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE

ISSN 1819-0650

REVUE SEMESTRIELLE

N° 34 — Juin — 2024

SOMMAIRE

LA JURIDICISATION DU DROIT PENAL CAMEROUNAIS Par EDWIGE FLORE DONFACK- NGUETSOP SOBGOM	9
CONFLITS ENTRE LA CIE ET LES USAGERS DANS LA COMMUNE DE YOPOUGON Par GNINION WILFRIED GUELA	38
MISE EN ŒUVRE DE LA JUSTICE APPLICABLE AUX ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI DANS CINQ LOCALITES DE COTE D'IVOIRE : ABIDJAN, ABOISSO, ADZOPE, AGBOVILLE ET TIASSALE Par ABA ROMARIC NARCISSE SOUKOU	51
LE PORT AUTONOME D'ABIDJAN, DYNAMIQUE ECONOMIQUE ET ETHIQUE Par BAOUA CHRISTIAN LOPEZ	67
STIGMATISATION ET AUTO-STIGMATISATION : UNE NECESSAIRE REVUE DE LA LITTERATURE Par MICHEL K. GBAGBO	85
LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN Par N'GUESSAN KODJO RODRIGUE et FEGBO DAGO PIERRE.....	101
DYNAMIQUES FAMILIALES ET PRATIQUE DES JEUX DE HASARD ET D'ARGENT CHEZ DES ADOLESCENTS IVOIRIENS Par DADJE KOBLI PATRICE	115

AFRICAN REVIEW OF CRIMINOLOGY

ISSN 1819-0650

SEMI-ANNUAL REVIEW

N° 34 - June - 2024

SUMMARY

THE JURIDICISATION OF CAMEROONIAN CRIMINAL LAW By EDWIGE FLORE DONFACK- NGUETSOP SOBGOUM	9
CONFLICTS BETWEEN THE CIE AND USERS IN THE COMMUNITY OF YOPOUGON By GNINION WILFRIED GUELA	38
IMPLEMENTATION OF JUSTICE APPLICABLE TO CHILDREN IN CONFLICT WITH THE LAW IN FIVE LOCALITIES IN COTE D'IVOIRE: ABIDJAN, ABOISSO, ADZOPE, AGBOVILLE AND TIASSALE By ABA ROMARIC NARCISSE SOUKOU	51
THE AUTONOMOUS PORT OF ABIDJAN, ECONOMIC AND ETHICAL DYNAMIC By BAOUA CHRISTIAN LOPEZ	67
STIGMA AND SELF-STIGMA: A NECESSARY REVIEW OF THE LITERATURE By MICHEL K. GBAGBO	85
THE DESTRUCTION OF PRECARIOUS NEIGHBORHOODS AND INSECURITY IN ABIDJAN By N'GUESSAN KODJO RODRIGUE et FEGBO DAGO PIERRE.....	101
FAMILY DYNAMICS AND GAMBLING AMONG Ivorian ADOLESCENTS By DADJE KOBLI PATRICE	115

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

THE DESTRUCTION OF PRECARIOUS NEIGHBORHOODS AND INSECURITY IN
ABIDJAN

N'GUESSAN KODJO RODRIGUE

Docteur en Criminologie, Maitre-Assistant

Institut National Supérieur Des Arts et De L'Action Culturelle (INSAAC)

Cel : (225)0758998463 /0102865684

E-mail : kodjorodriguenguessan@gmail.com

FEGBO DAGO PIERRE

Institut National Supérieur Des Arts et De L'Action Culturelle (INSAAC)

Cel : (225) 0758998463 /0102865684

RESUME

L'étude a pour objectif d'analyser les enjeux et les conséquences de cette politique publique de destruction de ces quartiers précaires et les facteurs qui en sont liés. Elle a été menée dans huit (8) quartiers : Yopougon, Abobo-Baoulé, Abobo-Avocatier, Attécoubé, Adjamé, Koumassi, Marcory, Port-Bouët. Cette enquête a porté sur cent (100) familles dont 18 à Yopougon, 15 à Abobo-Baoulé, 20 à Abobo-Avocatier et 12 à Attécoubé 14 à Adjamé (mosquée), 10 à Koumassi, 11 à Port-Bouët, sur la base d'un choix raisonné ; et à l'aide des techniques de recueil de données que sont l'étude documentaire, l'observation et l'enquête-interrogation. Les données ont été analysées aussi bien qualitativement que quantitativement. A concerné aussi bien les acteurs administratifs (Ministère, et district.) que les mairies et les chefs de ces quartiers. Il en ressort que les aspects de destruction de ces quartiers ont pour corolaire l'Amélioration de la sécurité publique, la Prévention des catastrophes naturelles, la Promotion du développement urbain durable et l'amélioration des conditions de vie.

Mots clés : Quartiers précaires, Insécurité urbaine, Déguerpissement, Politiques de logement, Vulnérabilité sociale.

ABSTRACT

The aim of the study is to analyze the issues and consequences of this public policy of destroying these precarious neighborhoods, and the factors associated with it. It was carried out in eight (8) neighborhoods: Yopougon, Abobo-Baoulé, Abobo-Avocatier, Attécoubé, Adjamé, Koumassi, Marcory and Port-Bouët. The survey covered one hundred (100) families, including 18 in Yopougon, 15 in Abobo-Baoulé, 20 in Abobo-Avocatier, 12 in Attécoubé, 14 in Adjamé (mosque), 10 in Koumassi and 11 in Port-Bouët, based on a reasoned choice and using data collection techniques such as documentary study, observation and survey-interrogation. Data was analyzed both qualitatively and quantitatively. It involved administrative players (Ministry and district) as well as town councils and district chiefs. The results show that the destruction of these neighborhoods has the corollary of improving public safety, preventing natural disasters, promoting sustainable urban development, and improving living conditions.

Key words: precarious neighborhoods, urban insecurity, evictions, housing policies, social vulnerability.

I-INTRODUCTION

Le développement économique et social a toujours constitué un défi à relever par toutes les nations du tiers monde et en particulier en Côte d'Ivoire. Cela nécessite l'amorce d'un changement de perception sociale, intégrant les besoins, les intérêts stratégiques et les préoccupations des femmes et des hommes de toutes catégories socio-professionnelles. Ainsi la destruction des quartiers précaires dans le district d'Abidjan, est aujourd'hui reconnue universellement comme une stratégie de développement des villes, en ce qu'elle a vocation à lutter contre l'insécurité, la Prévention des catastrophes naturelles.

L'étude menée par Olivier Moles et Bea Varnai (2018) se penche sur les problématiques liées à l'habitat dans les quartiers précaires en milieu urbain. Ils se concentrent sur les méthodes et les outils permettant une intervention efficace dans ces zones. La croissance urbaine est un phénomène mondial, en particulier dans un monde de plus en plus urbanisé. Actuellement, ce sont les pays moins urbanisés qui affichent les taux d'urbanisation les plus élevés. Depuis 2008, plus de la moitié de la population mondiale réside dans des zones urbaines, et ce chiffre devrait atteindre 66 % d'ici 2050, selon les projections des Nations unies. Cette croissance démographique combinée à une urbanisation accrue entraînera l'arrivée de 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans les villes d'ici 2050, sans oublier l'impact du dérèglement climatique, qui peut également provoquer des déplacements de populations. L'urbanisation transforme les relations sociales et spatiales à différentes vitesses. D'un côté, nous avons la ville dite « formelle » ou moderne, moteur du développement économique et insérée dans une économie globale qui produit des expressions spatiales uniformes. De l'autre côté, nous trouvons la ville « informelle » ou « spontanée », où réside la majorité de la population, notamment dans les pays en développement. Ces zones souffrent d'un manque d'accès aux infrastructures de base, d'un habitat sûr et adapté à leurs besoins, d'opportunités économiques, d'éducation et de culture. Il est important de noter que les termes « formel » et « informel » sont simplificateurs et parfois péjoratifs. Ils peuvent également créer de la confusion entre la dimension légale et les modes de production et de distribution. Il est donc préférable de parler d'« urbanisation autonome » ou de « Production Sociale de l'Habitat », qui donnent lieu à une fabrique de la ville résultant d'un processus en cours.

Pour Davis (2006), L'urbanisation autonome, qui se manifeste par la construction de quartiers en dehors des normes publiques, représente la forme d'urbanisation prédominante à l'échelle mondiale. Cette réalité est particulièrement marquée dans les pays en développement, mais elle a également joué un rôle significatif dans la fabrication des villes en Europe par le passé¹. Au lieu de qualifier cette urbanisation de manière simpliste et péjorative comme « informelle », il est plus approprié de la considérer comme « autonome ». En effet, ces quartiers se développent sans l'intervention directe des pouvoirs publics, souvent en ignorant ou en contournant les plans d'urbanisme officiels. Ils suivent des dynamiques sociales, économiques et territoriales qui favorisent une consolidation progressive, incluant l'occupation des terrains, la construction graduelle, l'accès aux services et la régularisation. Cependant, cette

autonomie urbaine n'est pas sans risques ni imperfections. Les quartiers ainsi formés peuvent souffrir du manque de services de base, d'un habitat précaire, d'une insécurité foncière, de conditions de vie minimales, d'une densité élevée, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Pour garantir l'intérêt général au-delà des intérêts particuliers, une intervention publique est nécessaire. Celle-ci doit s'ajuster de manière incrémentale pour mieux comprendre et accompagner cette urbanisation autonome, plutôt que de simplement réagir ou réprimer. Les pouvoirs publics doivent jouer un rôle d'accompagnement, en reconnaissant et en soutenant ces dynamiques urbaines tout en veillant à la salubrité, à la sécurité et aux biens communs.

Nicolas Duvoux (2022) estime que la précarité et l'insécurité sociale, sont des concepts complexes qui transcendent les catégories traditionnelles et invite à réfléchir sur les dynamiques sociales et économiques de notre époque. Cette précarité se situe en deçà du salariat, où un statut et des protections sont associés, mais elle va au-delà de la pauvreté et de la misère concentrées dans certains quartiers ségrégués. Elle découle d'une dérégulation des protections et d'un affaiblissement des institutions qui défendent les travailleurs et caractérisée par des existences marquées par la discontinuité, la déqualification et une forme de domination économique. Certains la perçoivent avec compassion pour ceux qui la subissent, tandis que d'autres la considèrent comme une opportunité de liberté en dehors des cadres sociaux. Elle peut être vue comme un déficit d'intégration sociale ou comme une forme de résistance contre les dispositifs de mobilisation de la force de travail. Pour certains, elle représente une possibilité d'émancipation et d'invention de nouvelles formes de vie en marge des grandes institutions de socialisation.

Dans le domaine de la prévention des catastrophes naturelles, des initiatives comme celles présentées sur le site Québec Peppers (2024) mettent en avant l'importance de la préparation et de la planification urbaine pour survivre aux catastrophes naturelles en ville. Pour eux, Dans un monde où la nature peut se déchaîner à tout moment, les zones urbaines ne sont pas à l'abri des redoutables catastrophes naturelles. Ouragans puissants, tremblements de terre dévastateurs, inondations dévastatrices et incendies incontrôlables sont autant de scénarios redoutables qui peuvent frapper nos villes de manière soudaine et implacable, car Chaque type de catastrophe naturelle exige une préparation spécifique. Face à cette incertitude et vulnérabilité, la préparation et la planification deviennent cruciales. Comprendre ces scénarios est essentiel pour anticiper leurs impacts et adopter des mesures proactives afin de protéger notre vie urbaine.

En ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers précaires, l'Agence Française de Développement (AFD) (2014) a publié des retours d'expériences et recommandations stratégiques pour les interventions dans ces quartiers et de la requalification des espaces communs et de l'amélioration des équipements publics pour modifier durablement l'aspect des quartiers et les conditions de vie des habitants. Cette contribution tient compte d'une meilleure compréhension des défis

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

urbains et proposé des solutions pratiques pour améliorer la vie dans les quartiers précaires, en mettant l'accent sur la nécessité d'une approche intégrée qui combine sécurité, développement durable et amélioration des services et infrastructures. Elle a souligné l'importance de la participation des communautés locales, de la volonté politique et de la planification urbaine pour atteindre ces objectifs. Nambou Agnès Bénédicte Gnammon-Adiko (2018) : Dans son article, explore les défis liés à l'insécurité urbaine et son impact sur les politiques publiques. Elle catégorise les politiques de sécurité publique urbaine en Côte d'Ivoire, en cinq grandes thématiques de discussion qui émergent dans la géographie sociale :

L'insécurité en tant qu'oppression sociale quotidienne : qui affecte la vie quotidienne des individus, créant des environnements où les citoyens se sentent vulnérables et menacés.

L'insécurité comme première des vulnérabilités urbaines qui est souvent le principal défi en matière de vulnérabilité. Les autorités doivent relever ce défi pour créer des espaces sûrs et vivables.

L'insécurité dans les agendas politiques nationaux et internationaux : qui est devenue un indicateur de performance des politiques publiques, pour lequel, les autorités politiques cherchent à concilier les aspirations des populations à vivre sans risques avec la nécessité de prévenir l'insécurité.

L'insécurité dans le développement durable des villes : qui a des implications sur le développement durable des villes. Pour cela Il est crucial de trouver un équilibre entre sécurité et développement. et L'insécurité comme objet d'études scientifiques : dans lequel les spécialistes et médias se penchent pour mieux comprendre ses causes et ses conséquences. Pour finir elle conclue que la sécurité et l'insécurité sont des enjeux complexes qui nécessitent une approche multidimensionnelle pour garantir un environnement sûr et propice à la vie des citoyens.

Amandine Laré, Anne Briand et Eric N. Kéré (2018) : Ces auteurs ont étudié l'accès à l'assainissement dans les quartiers précaires de Ouagadougou et ont établi un lien entre l'assainissement amélioré et la prévalence des maladies hydriques. Pour eux, l'explosion démographique au Burkina Faso a entraîné une urbanisation rapide, concentrant la population dans des zones précaires. Toutefois, l'accès à l'assainissement reste insuffisant. À Ouagadougou, l'assainissement collectif est rudimentaire, et l'assainissement autonome est essentiel pour les ménages et les lieux publics tels que les écoles et les centres de santé. Pour eux, le rapport de 2009, des objectifs de développement durable (ODD), seulement 19 % de la population urbaine bénéficie d'un assainissement amélioré, ce qui est en deçà des dans ce domaine. Pour cela il est crucial de mettre en place des interventions publiques combinées pour améliorer l'accès à l'eau potable, aux services d'assainissement et réduire la prévalence des maladies hydriques.

Kouamé Prosper Yao (1998) : Dans son mémoire, a étudié la prolifération des quartiers précaires à Abidjan, en se concentrant sur le quartier Banco 1 dans la commune d'Attécoubé. Son travail explore les dynamiques de développement urbain et les défis liés à ces quartiers pour lui, l'urbanisation rapide

d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, a été un phénomène marquant depuis son indépendance et au-delà. En 1998, le taux d'urbanisation atteignait 95,8 %, selon les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH). Cependant, le développement urbain en Côte d'Ivoire, autrefois considéré comme un modèle en Afrique de l'Ouest, a subi un coup d'arrêt depuis les années 1985. Le secteur de l'habitat a également été touché. Les sociétés immobilières parapubliques, telles que la SOGEFIHA (société d'État) et la SICOGI (société d'économie mixte), créées respectivement dans les années 1963 et 1965, ont été supplantées par des sociétés privées de promotion immobilière. La SICOGI, après quelques ajustements, continue ses activités jusqu'à aujourd'hui, tandis que la SOGEFIHA a été liquidée entre 1986 et 1988. Malheureusement, la « nouvelle » SICOGI et les opérateurs privés n'ont pas suffisamment pris en compte les revenus des populations les plus démunies vivant dans les 72 quartiers précaires disséminés dans la ville d'Abidjan, selon une étude du Bnetd (ex-DCGTX) réalisée en 1992. Le développement urbain, qui relève de la responsabilité des pouvoirs publics, doit tenir compte de l'ensemble de la population. La politique de l'habitat doit également être plus démocratique et inclusive. Pour cela Il est essentiel de reconnaître et de remédier à l'oubli des franges les plus défavorisées de la population. Le développement urbain ne concerne pas uniquement les pays développés ou industrialisés, mais s'impose à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. La mission commune est d'améliorer le bien-être socioéconomique de tous les habitants en améliorant leur cadre de vie.

Hosanna David (2011) dans Le quotidien du journal Le Temps intitulé « Guérilla à Abidjan : Quartiers précaires, nids des rebelles », bien que son travail ne soit pas spécifiquement axé sur la destruction des quartiers précaires, Hosanna David a souligné l'importance de la sécurité dans ces zones. Les quartiers précaires sont souvent devenus des nids d'assaillants, ce qui nécessite une attention particulière pour garantir la sécurité des Ivoiriens. Pour lui, Les quartiers précaires d'Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, sont devenus des foyers pour les rebelles et autres criminels. Bien avant le déclenchement de cette crise, ces quartiers étaient déjà réputés pour leur insécurité. Les habitants se plaignaient fréquemment d'agressions et de braquages à main armée, et même les patrouilles de police de proximité et les groupes d'autodéfense n'ont pas réussi à apporter toutes les garanties nécessaires. L'implication de l'État à travers le plan Orsec, visant à soulager les victimes des inondations pendant les saisons pluvieuses, a renforcé le sentiment des habitants de ces quartiers qu'ils avaient le droit de vivre sans crainte. Malheureusement, cela a également conduit à un abus de leur état de personnes assistées. Ils offrent gîte et couvert aux malfaiteurs, se sentant presque intouchables. Des exemples abondent. Le lundi 22 mars 2011, à Boribana, un vaste bidonville situé entre les communes d'Adjamé et d'Attécoubé, à proximité du siège de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a été le théâtre d'une attaque de rebelles contre des citoyens paisibles. Ces personnes ont été battues et séquestrées pendant deux jours. Ce n'est qu'après l'intervention d'une tierce personne que les détenus

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

ont été libérés. Dans le même quartier, des commerçants en partance pour le port d'Abidjan ont essuyé des tirs d'armes automatiques lorsqu'ils ont emprunté un raccourci à travers le quartier. Les agresseurs ont même installé un barrage de contrôle aux feux, poussant leur audace.

II- METHODOLOGIE.

1- Terrain d'étude

Le district autonome d'Abidjan est un district de Côte d'Ivoire, en Afrique de l'Ouest, qui a pour chef-lieu Abidjan, la capitale économique du pays. C'est une entité territoriale particulière dotée de la personnalité morale et d'une autonomie financière. Les résultats du RGPH (recensement de la population et de l'habitat) indiquent qu'en 2021, sa population est de 6 321 017 habitants. Le district autonome d'Abidjan, en Côte d'Ivoire, est composé de plusieurs quartiers. Voici la population de certains quartiers d'Abidjan, selon les recensements : Abobo comptait 1 060 000 habitants, Cocody avait une population d'environ 800 000 habitants, Yopougon était le quartier le plus peuplé d'Abidjan avec environ 1 200 000 habitants, Marcory comptait environ 600 000 habitants. Le Plateau, le centre des affaires d'Abidjan, avait une population d'environ 300 000 habitants, Koumassi environ 412 282 habitants. Cela en fait la cinquième commune la plus peuplée d'Abidjan, après Yopougon, Abobo, Cocody et Port-Bouët. La population de Koumassi est relativement jeune, avec 57 % des habitants âgés entre 15 et 39 ans. Port-Bouët 618 795 habitants. Cette commune abrite l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny et le port autonome d'Abidjan (P.A.A) ainsi que les dix communes de l'ancienne Ville d'Abidjan (Abobo, Adjamé, Attécoubé, Cocody, Koumassi, Marcory, Le Plateau, Port-Bouët, Treichville et Yopougon). Le district autonome d'Abidjan a été créé en 2011 par un décret n°2011-263 du 28 septembre portant organisation du territoire national en districts et régions, puis son statut a été précisé par une loi n° 2014-453 du 05 août 2014 portant statut du District Autonome d'Abidjan. Sa population est principalement concentrée dans l'agglomération. Au vu de ces enquêtes nous nous sommes posés les questions suivantes :

Quelles sont les conséquences sociales et économiques de la destruction des quartiers précaires à Abidjan ?

Comment la destruction des quartiers précaires affecte-t-elle les niveaux d'insécurité dans les zones concernées et les zones environnantes ?

Quelles stratégies peuvent être mises en place pour assurer la sécurité des populations déplacées pour donner suite à la destruction de leur quartier ?

L'Objectif est d'évaluer l'impact de la destruction des quartiers précaires sur la qualité de vie des résidents.

Comme Hypothèses :

H1-La destruction des quartiers précaires entraîne une augmentation temporaire de l'insécurité due au déplacement forcé des populations.

H2-Les opérations de déguerpissement, si elles sont accompagnées de mesures de soutien adéquates, peuvent conduire à une amélioration à long terme de la sécurité et du bien-être des populations concernées.

H3-L'absence de plans de relogement adéquats peut aggraver les conditions de vie et augmenter les tensions sociales.

2- Échantillon,

Dans l'impossibilité de recueillir les réponses de toute une population (population Mère), nous nous sommes référés à un échantillon de personnes récoltées dans le district d'Abidjan dont 18 à (Yopougon) ,15 à Abobo-Baoulé, 20 à Abobo-Avocatier et 12 à Attécoubé 14 à Adjamé(mosquée), 10a Koumassi 11 à Port-Bouët

Tableau 1 : Tableau récapitulatif de la constitution de l'échantillon

Population enquêtée à : à Yaosehi, (Yopougon), Abobo-Baoulé, Abobo-Avocatier, Attécoubé, Adjamé(mosquée), Koumassi (quartier Divo), à Port-Bouët.

Population cible	Échantillon
(Yopougon),	18 dont 7 a yaosei,6 au banco1,5 à Yopougon Attie
Abobo	15 dont 5a samanke,8a camps commando,2 a la mairie
Abobo-Avocatier	20 dont 10 a agnissankro 10 a tonokoi
Attécoubé	12 dont 10 a boribana ,2 mosssikro
Adjamé,	14 dont 10 a mosqué ,4 Washington
Koumassi	10 dont 6 au quartier divo,4 a akromiabla
Port-Bouët	11 dont 6 a jean folie ,5 à gonzak
Total	100

3- Méthodes de recherches et techniques de recueil des données

3-1-Méthodes de recherches

Méthode systémique

Selon Elkaim (1995) la méthode systémique se distingue des autres méthodes par sa façon de comprendre les relations humaines. Elle nous a permis de comprendre que l'individu est influencé à la fois par ses intentions, celles des autres, et celles des possibilités du milieu et /ou du système.

Méthode clinique

Pour Douville (2006), la méthode clinique est une démarche scientifique de recherche et de production de savoir. Ainsi, à l'aide d'un questionnaire nous avons été auprès des initiateurs du processus de déguerpissement et des personnes victime de violences.

3-2-Techniques de recueil

Cette étude a nécessité l'utilisation de trois (3) techniques de collecte de données que sont : l'étude documentaire, par l'observation puis le questionnaire et l'entretien.

Étude documentaire

Cette étude a été importante dans les investigations, car elle a contribué à l'examen d'une gamme variée de documents (documents scientifiques, revues...) qui ont traité ces types de déguerpissement. L'examen des médias locaux, des rapports gouvernementaux, et des publications sur les réseaux sociaux pour comprendre le discours public sur le sujet.

Observation

L'immersion dans les communautés pour observer de première main les conditions de vie et les interactions sociales après les destructions et d'expliquer l'environnement dans lequel les conditions sociales de ce déguerpissement se produit.

Enquête Interrogation

Entretien

Des entretiens semi-structurés ou ouverts avec les résidents affectés, les autorités locales, et les travailleurs sociaux pour obtenir des témoignages détaillés et des perspectives personnelles, nous avons pu donner la possibilité à nos interlocuteurs de s'exprimer. La Collecte de témoignages des résidents affectés pour comprendre leur expérience vécue et leurs attentes vis-à-vis des autorités.

Questionnaire

Le questionnaire que nous avons utilisé s'est fait en deux catégories. Les populations enquêtées se sont exprimées en toute liberté et dans le sens précis de la recherche. Notons que nous avons utilisé deux types de questionnaires constitués de questions ouvertes et fermées. Ces questionnaires ont été structurés pour recueillir des données numériques sur les aspects de l'insécurité et les effets des destructions des quartiers

4- Méthodes d'analyse

Au cours de cette recherche, deux méthodes d'analyse de données ont été utilisées : La méthode d'analyse qualitative et la méthode d'analyse quantitative.

III- RÉSULTATS

Cette étude vise à explorer en profondeur les conséquences de la destruction des quartiers précaires sur l'insécurité à Abidjan. Les résultats attendus sont multiples et s'articulent autour de plusieurs axes principaux.

1-profil sociologique des enquêtés selon l'Age et le sexe

Tableau : Sexe et âge des population enquêtée

Sexe /Age	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage%	
				H	F
15-19	09	03	13	12,87	10
20-24	10	02	12	14,28	6,66
25-29	7	4	11	10	13,33
30-34	5	03	08	7,14	26,66
35-39	10	02	12	14,28	6,66
40-44	7	02	09	10	13,33
45-49	8	03	11	11,42	26,66
50-54	6	3	9	8,57	20
55-59	3	2	5	4,28	10
60-64	2	2	4	2,85	10
65-69	2	1	3	2,85	3,33
70et plus	02	01	02	2,87	3,33
Total	70	30	100		

Source : nos enquêtes

Les données du tableau 2, ci-dessus ont porté sur le sexe et l'âge des enquêtés. L'âge des enquêtés variait de 15 à 70 ans et plus, réparti en tranches d'âge révolu de cinq ans. La tranche d'âge la plus importante numériquement était celle de 20-24 et 39 ans, qui représentait 14,28% des enquêtés hommes ; suivie des tranches d'âge de 30 à 45 ans soit 26,66% au niveau des femmes, 50 à 54ans soit 20% pour les femmes ,15 a 19 ans soit 12,87 % pour les hommes et 13,33% pour les femmes de 40 à 45 ans 10% pour les 55 à 64 ans % pour les hommes et femmes. 6,66% pour les femmes de 20 à 24ans. et 3,33% pour les femmes 65 à 70 ans et plus .enfin 2,87% pour les hommes de 70ans et plus et % 2,85pour les hommes de 60 à 69 ans.

2- Impact Social et Économique

Les déplacements de populations des quartiers précaires entraînent souvent une dégradation des conditions de vie. Le déplacement forcé perturbe également les moyens de subsistance. Ces populations se retrouvent dans des zones où les services de base, comme l'accès à l'eau potable, à l'électricité et à

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

l'assainissement, sont insuffisants. Cela peut conduire à des problèmes de santé et à une augmentation de la vulnérabilité des individus. MY habitant du quartier avocatier « *Aujourd'hui nous sommes déplacés on a perdu notre petit commerce et on n'a plus d'argent pour reprendre* », Les enfants déplacés font face à des interruptions dans leur éducation. Le changement de résidence peut signifier l'absence d'écoles à proximité ou des frais de scolarité inabornables. De plus, les enfants peuvent être forcés de travailler pour soutenir leur famille, ce qui entrave leur accès à l'éducation. QA enfant déplacé « *Aujourd'hui je ne vais plus à l'école parce que mon école est éloigné de mon quartier donc je suis à la maison* », De plus, le déplacement cause la perte de la cohésion sociale et de l'identité communautaire, car les réseaux de soutien traditionnels sont perturbés. Sur le plan économique, l'augmentation de la précarité économique due à la destruction des habitations et des commerces locaux. C'est-à-dire, le déplacement des populations précaires entraîne une perte de revenus et d'emplois, car les habitants sont souvent éloignés de leurs lieux de travail habituels. Les habitants perdent souvent leur emploi car ils sont éloignés de leur lieu de travail habituel et peuvent avoir du mal à trouver un nouvel emploi en raison de la stigmatisation ou du manque de compétences adaptées aux nouvelles zones. Les coûts de transport augmentent et l'accès aux opportunités économiques peut être réduit. De plus, la gentrification des quartiers peut pousser les prix de l'immobilier à la hausse, rendant le coût de la vie plus cher pour les résidents restant.

2-Sécurité Publique

Les opérations de déguerpissement ont entraîné des changements significatifs dans les dynamiques sociales et économiques des quartiers concernés. La destruction des habitations et des commerces a provoqué une instabilité et une précarité accrue, menant à une augmentation des crimes contre la propriété. Les personnes déplacées, souvent sans abri et sans emploi, se tourne vers la criminalité comme moyen de survie. Les crimes contre la propriété, tels que les cambriolages, les vols à main armée et les destructions de biens, ont augmenté dans les périodes post-déguerpissement. KG « *Dans ce quartier là il Ya trop de voleurs et de brigands et nous on a très peur, pas d'électricité, pas d'eau, pas de route, nous souffrons beaucoup* », La perte de logement et la déstabilisation des communautés créent des opportunités pour la criminalité, tandis que la réduction des moyens de subsistance pousse certains à commettre des actes désespérés. Cette criminalité dans les quartiers précaires est principalement caractérisée par la petite délinquance, telle que les vols mineurs et les infractions à la propriété. Cependant, la précarité des infrastructures et le manque de services publics contribuent déjà à un environnement propice à la criminalité. La rupture de la cohésion sociale dans les quartiers précaires a exposé les jeunes à la désocialisation. Ils se retrouvent souvent livrés à eux-mêmes, sans soutien familial, éducatif ou communautaire. Les gangs, de plus en plus jeunes, émergent dans ce contexte. Leur resocialisation à la violence se produit dans des lieux tels que les fumoirs. La présence féminine au sein de ces gangs est également en augmentation. Pour certains jeunes, la violence est perçue comme une

activité économique légitime. La maîtrise de la violence criminelle est considérée comme une compétence. Les tensions et frustrations accumulées se sont manifestées par des affrontements entre les résidents et les forces de l'ordre, ou entre différents groupes au sein des populations déplacées. AA « *notre vie est foutu on ne voit plus l'avenir on ne sait pas comment sera demain je préfère mourir que de vivre dans ces conditions difficiles ,nos enfants ne peuvent plus aller à l'école ,le gouvernement ne fait plus rien avec nous ,qui va nous sauver* » Enfin Les personnes déplacées, souvent sans abri et sans emploi, se sont tournée vers la criminalité comme moyen de survie au sein des populations déplacées.

3-sentiment d'insécurité

Abidjan, la métropole économique de la Côte d'Ivoire, est une ville de contrastes où la modernité des quartiers d'affaires côtoie la précarité des zones moins développées. Dans ces dernières, le sentiment d'insécurité est une réalité quotidienne pour de nombreux habitants. Les quartiers précaires, souvent situés en périphérie de la ville, sont marqués par un manque d'infrastructures et de services publics. WE « *Dans ce quartier on a trop peur il ne se passe pas un jour sans que quelqu'un ne meurt, sans que quelqu'un ne soit agressé ,nous sommes pauvres et pas de travaille pas d'activité ,c'est pitoyable cette vie-là* », L'éclairage insuffisant, les ruelles étroites et l'absence de surveillance policière créent un environnement propice à la criminalité. De plus, la pauvreté et le chômage élevé poussent certains à se tourner vers des activités illicites comme moyen de survie. Le sentiment d'insécurité affecte profondément la qualité de vie des résidents. La peur des agressions, des vols et d'autres formes de violence limite leur liberté de mouvement, surtout après la tombée de la nuit. Cette situation engendre un isolement social et une méfiance généralisée, nuisant à la cohésion communautaire.

4- Insalubrité et Maladies Infectieuses

La croissance démographique rapide et la dynamique urbaine mal maîtrisée ont conduit à l'apparition de nombreux quartiers précaires, ces quartiers souffrent souvent d'une insalubrité chronique due à l'absence d'équipements d'assainissement adéquats et à une gestion inappropriée des déchets ménagers. GG « *dans ce quartier, nos enfants sont malade, trop de moustiques, pas d'eau potable ,on est obligé de mettre de l'eau dans des bidons ,après quelques kilomètres ,comme si nous étions au village* », Cette situation expose les résidents à des risques sanitaires accrus, avec des maladies infectieuses telles que le paludisme, la diarrhée, la fièvre typhoïde, les dermatoses et les infections respiratoires aiguës étant particulièrement répandues. L'absence d'équipements d'assainissement adéquats et de gestion rationnelle des ordures ménagères entraîne une insalubrité chronique. Les maladies infectieuses telles que le paludisme (71%), la diarrhée (14%), la fièvre typhoïde (7%), les dermatoses (6%) et les infections respiratoires aiguës (2%) sont particulièrement répandues dans ces quartiers. COULIBALY Moussa (2018). La mauvaise gestion de l'eau et des ordures ménagères est directement liée aux fréquences élevées de diarrhées et de paludisme. CD « *voilà une ordonnance que le docteur m'a donnée, mon enfant a la fièvre typhoïde, et le paludisme en même temps, je ne sais ou mettre la tête, je ne sais pas si il va*

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

vivre » Les infections respiratoires sont souvent dues à l'insalubrité de l'habitat et à la pollution de l'air. Elle affecte la qualité de vie, réduit la productivité des habitants en raison de maladies fréquentes et peut dissuader les investissements dans ces zones. De plus, les coûts associés aux soins de santé pour traiter les maladies liées à l'insalubrité pèsent lourdement sur les ménages et les systèmes de santé publique.

IV- DISCUSSION ET CONCLUSION

La destruction des quartiers instables d'Abidjan a entraîné le déplacement et l'insécurité de milliers de personnes qui ont perdu leur logement, leurs biens, leurs activités et leurs réseaux sociaux. Cela a également provoqué des protestations et des violences de la part des habitants et de la police. La destruction de quartiers instables à Abidjan a également permis de libérer des espaces stratégiques pour le développement urbain, notamment la construction du quatrième pont, qui vise à réduire la congestion du trafic et à relier les différentes communes de la ville. Il a également encouragé l'immobilier haut de gamme destinée à attirer les investisseurs et les classes aisées. L'insécurité à Abidjan est un phénomène complexe et multiforme causé par plusieurs facteurs tels que la pauvreté, le chômage, la marginalisation, la corruption, la politisation, la militarisation, la criminalisation, la radicalisation, l'éclairage inadéquat, les rues étroites et le manque de contrôle policier. Un environnement propice à la criminalité et donc à un sentiment d'insécurité accru. Qui a eu un impact négatif sur la qualité de vie des résidents par des crimes, du terrorisme, des émeutes, etc, et crée un isolement social et une méfiance générale. L'insécurité à Abidjan est également une question de gouvernance et de citoyenneté impliquant les autorités, les acteurs de la société civile, les médias, les universitaires, etc. Cela nécessite des réponses adaptées et intégrées qui prennent en compte les besoins, les droits, les responsabilités et les aspirations des résidents. Les autorités ivoiriennes ont lancé une opération d'expulsion à grande échelle dans plusieurs quartiers d'Abidjan, touchant 176 localités identifiées comme instables et dangereuses. La justification de ces expulsions est, entre autres, de prévenir les risques d'inondation, de lutter contre l'insécurité et l'insalubrité et de respecter les règles d'urbanisme. Des sites de réinstallation temporaires ont été créés pour aider la population touchée. Cette initiative soulève plusieurs questions éthiques et pratiques. D'autre part, il vise à protéger la population contre les risques naturels et à améliorer la sécurité. D'un autre côté, cela entraîne le déplacement de milliers de personnes, souvent sans solutions de réinstallation durables. En outre, la destruction de ces quartiers peut être considérée comme une atteinte aux droits des habitants les plus vulnérables qui ont perdu leur maison et leur communauté. Il est important que les autorités traitent les expulsions avec humanité et solidarité et veillent à ce que la population déplacée bénéficie d'un soutien adéquat et d'un logement durable.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AFUS (African Forum for Urban Security) (2016). « Améliorer la culture de la prévention du crime dans la communauté: 20 ans d'expérience Safer Cities en Afrique », Document de travail de la conférence constitutive, Durban, p37.
- AMICHIA F.A. (2013). « Rôle et Approche des communes de Côte d'Ivoire dans la gestion de la sécurité », Réunion du Réseau des villes plus sûres, GNSC-UNHABITAT, FISU, 14-15 mars 2013, ONU-New York, p8.
- ARPAGIAN N. (2010) L'État, la peur et le citoyen : du sentiment d'insécurité à la marchandisation des risques, Paris, Vuiber, p 213
- ATSAIN K. (1986). « La criminalité urbaine: Le cas d'Abidjan », Rapport d'étude, Université d'Abidjan, CRAU, CIRES, CRDI,p95
- AUGUSTIN JP. (1995). Sport, Géographie et Aménagement, Paris, Nathan Université, p254.
- BAUER A., et RAUFER X., (1999). Violences et insécurités urbaines, Paris, Puf que sais-je, p128
- BOISTEAU C. (sd), 2006, « Construire le vivre ensemble: Aménagement urbain et politiques de sécurité », Actes du IIème atelier du CIFAL Barcelone, 8-10 mars 2006, In Cahier du La SUR 9, Cahier de la Coopération 3, Lausanne, ENAC, p152.
- CALAUZENES J., TRANIE G., (2016), La sécurité, La mémoire, Paris, Vuibert, p286.
- CUSSON M. (2016), La criminologie, Paris, Hachette Supérieur.P166.
- CRDI (2012) « Étude du dilemme urbain: urbanisation, pauvreté et violence », Canada, p20
- Deboulet, A.(2016). Repenser les quartiers précaires, Paris : Agence française de développement, coll. « Études de l'AFD », n° 13.
- DEMBELE O., 2003, « Abidjan : de la territorialisation à la fragmentation de la société urbaine? », In l'Afrique des citadins : sociétés civiles en chantier (Abidjan, Dakar), Paris, Karthala, pp. 155-194.
- DEMBELE O., GNAMMON-ADIKO A, (2017) Les quartiers criminogènes d'Abidjan, in « Mille homicides en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger et Sénégal », sd Maurice Cusson, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp 239-249.
- GNAMMON-ADIKO A., (2016), « Les coopératives des jeunes vigiles actives dans les marchés d'Abidjan, un exemple de prévention sociale et situationnelle, Revue LARDYMES n°1- de juin 2016, Université de Lomé –Togo, pp. 50-57.
- GNAMMON-ADIKO A. (2003), Espace urbain et prévention de la délinquance à Abidjan, Communication au Sommet, Africités 2003, Yaoundé-Cameroun, p10.
- KOFFI A.L. (2010) « l'insécurité dans l'agglomération abidjanaise et son impact sur les cadres de vie et de travail », Les cahiers d'Outre-Mer, 2010, n°251, p.419-438.

LA DESTRUCTION DES QUARTIERS PRÉCAIRES ET L'INSÉCURITÉ À ABIDJAN

KOFFI B. E. (2003), « Adjamé, Treichville, des communes à risque », *Revue de Géographie de Saint-Louis*, n° 3 Oct. 2003, Dakar, pp.25-38.

Jeune Afrique. (2019). Côte d'Ivoire : projet de destruction de quartiers précaires à Abidjan

REVUE AFRICAINE DE CRIMINOLOGIE

N° 34 - Juin - 2024

ISSN /1819-0650